

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 11 (1866)  
**Heft:** 20

**Buchbesprechung:** L'Italie et son armée en 1865 [du Verger de St-Thomas]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Troupes vaudoises.

Rassemblement de 1866.

*Ordre de division n° 25.*

Le colonel commandant, en prenant congé de la division réitère aux troupes sous ses ordres le témoignage de sa satisfaction ; ce témoignage s'applique aussi à mes camarades de l'Ecole militaire, officiers, instructeurs et soldats dont il a été très content pendant les deux journées qu'ils ont pris part au rassemblement. Il recommande aux sous-officiers et soldats de s'abstenir de ces tirailleries continues, de coups de fusil en rentrant dans leurs villages ; cela a mauvais façon et n'est pas militaire.

Il adresse aux officiers d'état-major, officiers d'ordonnance et volontaires ses remerciements pour leur zèle et leur coopération active et de tous les moments ; il reconnaît avec plaisir que c'est à leur dévouement qu'il doit d'avoir pu accomplir la tâche qui lui était imposée.

Le colonel commandant remercie M<sup>r</sup> le major commissaire cantonal des soins apportés aux travaux d'administration et aux distributions, travaux multipliés dans des circonstances souvent défavorables.

Plusieurs officiers et militaires devraient recevoir les arrêts à leur rentrée dans leurs foyers pour inexécution d'ordres, négligence dans leur service, etc. ; le colonel, satisfait des deux dernières journées du rassemblement, leur remet leur punition.

Au nom de la division, le colonel commandant remercie les autorités locales et les habitants des contrées parcourues pour leur accueil cordial ; il espère qu'ils n'auront pas éprouvé de dommages trop considérables ou qu'ils auront été suffisamment indemnisés.

Quartier-général au Chalet-à-Gobet, le 28 septembre 1866.

*Le colonel commandant,*

(Signé) C. BONTEMS.

Pour copie conforme :

*Pour l'adjudant de la 1<sup>re</sup> brigade,*

G. AUBERJONOIS, lieut.

---

BIBLIOGRAPHIE.

*L'Italie et son armée en 1865, par le comte DU VERGER DE ST-THOMAS, chef d'escadrons aux chasseurs de la garde impériale, membre agrégé de l'Académie impériale de Savoie, ancien député. Paris. Dumaine. 2<sup>e</sup> édition. 1866. 1 vol. in-8° de 302 pages.*

L'auteur, qui a servi pendant 20 ans avec distinction dans l'armée sarde et a été député au Parlement de Turin avant de devenir officier supérieur de l'armée française, pouvait parler en connaissance de cause de son sujet. Nulle part on ne saurait trouver un tableau plus clair et plus complet des dernières phases de l'armée italienne ainsi que de son état présent. La plupart des récents travaux statistiques donnés sur les forces militaires de l'Italie par les journaux et par les revues à propos de la guerre de cet été, ont été

dressés sur les pages si nourries de M. le commandant du Verger, qui lui-même a pu profiter de l'excellente étude du lieutenant prussien Wittrich, en 1864. M. du Verger n'a pas entendu se restreindre au rôle de statisticien. Il a voulu dissiper de fausses défiances se répandant en France sur la situation réelle du royaume d'Italie. Il a voulu prouver deux choses: 1<sup>o</sup> « Que l'Italie est plus unie et plus ferme dans ses aspirations que l'on ne veut en convenir, soit par ignorance ou dédain, soit surtout par mauvaise volonté et par haine contre les principes qu'elle soutient ; 2<sup>o</sup> que sa puissance militaire a fait assez de progrès pour lui permettre d'appuyer ses sentiments de reconnaissance envers la France par une coopération imposante dans toutes les éventualités ; car cette force militaire est d'autant plus solide qu'elle est basée sur le plus puissant élément moral : *L'accord intime entre la nation, l'armée et la dynastie.* »

Cette étude, qui n'a d'autre but que de mettre en relief cet accord, est divisée en deux parties.

Dans la première, l'auteur présente la situation politique de l'Italie depuis 1815 jusqu'à nos jours, en se bornant à l'analyse d'une succession de faits incontestables.

Dans la deuxième, il examine la formation et l'organisation de l'armée italienne ; son effectif ; sa législation ; son instruction et son esprit militaire.

Dans l'une comme dans l'autre partie de sa publication, M. le commandant du Verger se montre très fier des progrès de l'armée italienne et plein de confiance dans ses aptitudes. Si les événements ne lui ont pas donné complètement raison, surtout en ce qui concerne la direction supérieure des opérations, et s'ils tendraient à faire croire qu'il a vu les choses un peu trop en beau, personne en revanche ne lui reprochera de payer une dette de cœur à son ancien souverain, à ses anciens compagnons d'armes et à la noble cause à laquelle tous viennent de se dévouer de nouveau avec le même patriotisme que précédemment. Il nous reste à exprimer le vœu que l'auteur veuille bien doter prochainement le public d'une troisième édition de son intéressant volume, traitant de la nouvelle Italie, celle de 1866, et indiquant les mesures complémentaires nécessitées par l'annexion de la Vénétie au Royaume.



**La Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Elle publie en supplément, une fois par mois, une **Revue des Armes spéciales**.

**CONDITIONS D'ABONNEMENT:** Pour la Suisse, franc de port, 7 fr. 50 c. par an ; 2 fr. par trimestre. Pour la France et l'Italie, franc de port, 10 fr. par an ; 3 fr. par trimestre. — Pour les autres Etats, franc de port, 15 fr. par an. — Numéros détachés : 40 centimes par numéro. — Remise aux libraires.

Les demandes d'abonnement pour l'étranger peuvent être adressées à **M. TANERA**, libraire-éditeur, rue de Savoie, 6, à Paris. Celles pour l'Italie à **MM. BOCCA**, frères, libraires de **S. M.**, à Turin.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*.